

# CÔTE D'IVOIRE

## ÉVALUATION DE LA RECHERCHE AGRICOLE

Gert-Jan Stads et Sékou Doumbia

Note de Pays • Octobre 2010

### LES TENDANCES À LONG-TERME DES INVESTISSEMENTS ET DE LA CAPACITÉ DE LA R&D AGRICOLE

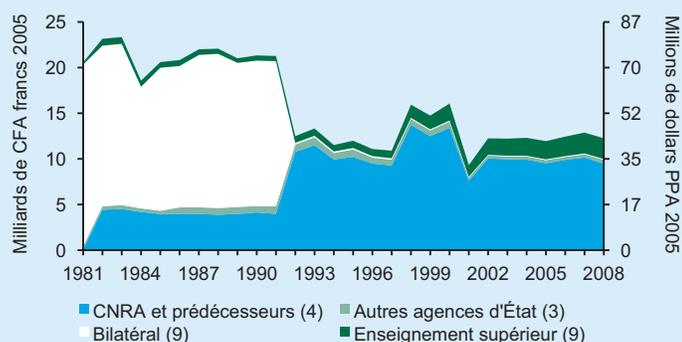
En Côte d'Ivoire, suite à une courte période marquée par des investissements élevés, les dépenses consacrées à la recherche et développement (R&D) agricole ont chuté au tournant du millénaire pour ensuite demeurer relativement stables pendant la période 2002–2008. Les investissements en R&D agricole réalisés en 2008 étaient de l'ordre de 12,3 milliards de francs CFA de 2005, soit 42,6 millions de dollars PPA de 2005 (cf. figure 1 et tableau 1) ; les montants correspondants de 2000 s'élevaient à 16,1 milliards de francs CFA et 55,9 millions de dollars. Sauf indication contraire, toutes les valeurs en dollars dans ce rapport sont exprimées en prix de parité de pouvoir d'achat (PPA).<sup>1</sup> Les PPA sont des taux de change synthétiques utilisés pour refléter le pouvoir d'achat des monnaies comparant les prix d'un éventail de biens et de services plus large que les taux de change conventionnels.

En ce qui concerne la capacité de recherche agricole du pays, on note d'abord une baisse continue de l'effectif total au cours des années 90, puis une stabilisation qui dure depuis 2004. En 2008, les 12 agences ivoiriennes de R&D agricole identifiées dans le cadre de cette analyse employaient au total 123 chercheurs

### Tendances principales depuis 2000

- Les dépenses consacrées à la recherche et développement (R&D) agricole ont chuté au tournant du millénaire pour ensuite demeurer relativement stables pendant la période 2002–2008. Les événements sociopolitiques qui secouèrent la Côte d'Ivoire entre 1999 et 2002, ainsi que la guerre civile qui s'ensuivit ont été particulièrement néfastes à la recherche agricole dans les zones centre, nord et ouest (CNO) de la Côte d'Ivoire.
- Le Centre national de recherche agronomique (CNRA) est la principale agence de R&D agricole du pays, absorbant deux tiers de l'effectif total des chercheurs et plus de trois quarts des investissements en R&D agricole.
- À la différence de la situation qui prévaut dans d'autres pays de la région, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et les bailleurs de fonds ne participent que très modestement au financement de la R&D agricole. Pour le financement de ses activités, le CNRA est en grande partie tributaire du secteur privé agissant par le truchement du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA) ; le centre y consacre également des ressources générées en interne.
- Les qualifications moyennes des chercheurs ivoiriens dans le domaine de la recherche agronomique se sont nettement améliorées au cours de la période 2000–2008.

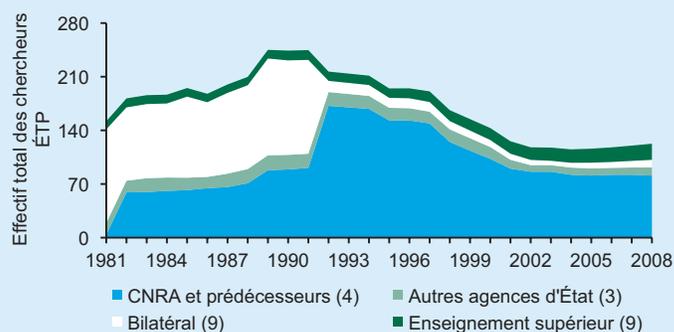
Figure 1—Dépenses publiques, ajustées de l'inflation, pour la R&D agricole, 1981–2008



Sources : ASTI–CNRA 2009 ; Stads et Beintema 2003.

Notes : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie. L'échantillon comprend plusieurs agences qui ont cessé leurs activités de recherche pendant la période 1981–2008, y compris 8 agences françaises (bilatérales) qui ont fusionné en IDESSA et IDEFOR en 1982 et 1992. Pour de plus amples informations sur la couverture et les procédures d'estimation statistique, voir la page « Côte d'Ivoire » sur la page web ASTI à l'adresse [www.asti.cgiar.org/fr/cote-divoire](http://www.asti.cgiar.org/fr/cote-divoire).

Figure 2—Effectifs chercheurs agricoles employés par le secteur public, en ÉTP, 1981–2008



Sources : ASTI–CNRA 2009 ; Stads et Beintema 2003.

Notes : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie. Sont inclus les chercheurs expatriés détachés au CNRA et au CRO pendant les années 1980 et 1990. L'échantillon comprend plusieurs agences qui ont cessé leurs activités de recherche pendant la période 1981–2008.

**Tableau 1—Vue d'ensemble des niveaux de dépenses et des effectifs de recherche affectés à la R&D, 2008**

Type d'organisme	Dépenses totales			Dépenses totales	
	Francs CFA	Dollars PPP	Part	Effectifs	Part
	(prix en millions 2005)		(%)	(ÉTP)	(%)
CNRA	9.495,1	33,0	77,5	81,0	66,1
Autres agences d'État (2)	393,2	1,4	3,2	10,6	8,6
CSRS	97,7	0,3	0,8	10,0	8,2
Enseignement supérieur (8)	2.269,5	7,9	18,5	21,0	17,1
<b>Total (12)</b>	<b>12.255,4</b>	<b>42,6</b>	<b>100</b>	<b>122,6</b>	<b>100</b>

Sources : ASTI–CNRA 2009 ; Stads et Beintema 2003.

Notes: Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie.

(exprimé en équivalent temps plein : ÉTP) : ce total représente une baisse sensible par rapport à l'effectif total enregistré au début des années 90, qui dépassait les 200 chercheurs ÉTP (cf. figure 2). Cette diminution est largement imputable à la baisse sensible de l'effectif de recherche enregistrée au sein du Centre national de recherche agronomique (CNRA), le principal organisme de recherche agricole du pays. À noter également qu'en 2008, la capacité de R&D agricole de la Côte d'Ivoire s'avérait bien plus faible que celle de beaucoup de pays voisins, tels que le Ghana (537 chercheurs ÉTP en 2008) et le Burkina Faso (222 ÉTP). Toutefois, il convient de noter que la Côte d'Ivoire emploie un grand nombre de techniciens avec un diplôme universitaire, mais qui n'ont pas le statut officiel de chercheur (voir la section sur les qualifications du personnel de recherche à la page 4).

En 2008, le CNRA absorbait deux tiers de la capacité nationale de R&D agricole et plus de trois quarts des investissements réalisés dans ce domaine. Les attributions du CNRA englobent la recherche sur les cultures, l'élevage, la sylviculture et les activités post-récolte, ainsi que le transfert de technologies et le développement des ressources humaines. La fondation du CNRA en 1998 en tant qu'institut privé semi-autonome résulta du regroupement de l'Institut des savanes (IDESSA), de l'Institut des forêts (IDEFOR), et du Centre ivoirien de recherches technologiques (CIRT). Selon les stipulations du deuxième Projet national d'appui aux services agricoles (PNASA II), lancée en 1998 et dirigée par la Banque mondiale, le CNRA est, pour 40 %, un établissement public autonome et pour 60 % un institut privé : par conséquent, son financement devrait être assuré à hauteur de 40 % par le secteur public et 60 % par le secteur privé (Stads et Beintema 2003).

Le CNRA fut sévèrement atteint par la crise sociopolitique qui éclata en septembre 2002. Il perdit un de ses chercheurs et deux stations de recherche (élevage et coton) furent complètement détruites. Le Centre dut cesser toutes ses activités dans les régions nord, centre et ouest du pays, dites zones CNO, et transférer tous les chercheurs qui y travaillaient à Abidjan et Gagnoa. Depuis 2007, on note une lente reprise des activités de recherche dans les stations des zones CNO mais toutefois, sans que les chercheurs y reprennent des postes permanents :

ils effectuent des missions périodiques à partir d'Abidjan et de Gagnoa.

Suite à sa création, le CNRA demeura pendant quelques années en grande partie tributaire des financements que la Banque mondiale et l'État lui accordaient dans le cadre du PNASA II. La conjonction de la mauvaise tenue des cours des principaux produits sur le marché mondial et la suspension de l'aide de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire en 2000 suite au coup d'état entraînent une baisse des dépenses du CNRA en 2001. Ensuite, le déclenchement de la guerre civile provoqua la clôture anticipée du PNASA II et une chute des contributions du gouvernement. À l'heure actuelle le CNRA se trouve largement tributaire des filières (c'est-à-dire des organisations des producteurs) par le biais du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA). À cette rentrée de ressources s'ajoutent les revenus générés par la commercialisation des produits propres du centre (cf. le paragraphe intitulé « sources de financement », aux pages 5-6). En 2008, les dépenses du CNRA s'élevèrent à 9,5 milliards de francs CFA (en prix constants de 2005) soit 33,0 millions de dollars PPA de 2005, tandis qu'une décennie plus tôt les montants correspondants avaient été de 13,7 milliards de francs CFA ou 47,7 millions de dollars. On constate par ailleurs qu'au cours de la même période (qui correspond aux dix premières années du CNRA), l'effectif de recherche du CNRA est passé de 125 ÉTP à 81 ÉTP. La baisse des effectifs des chercheurs peut être imputable en grande partie au fait que beaucoup de chercheurs seniors ont été appelés à des postes administratifs, en tant que gestionnaire de la recherche à la création du Centre.

Deux autres organismes d'État ivoiriens mènent des recherches agricoles, à savoir le Centre de recherches océanologiques (CRO) et le Laboratoire national d'appui au développement agricole (LANADA). En 2008 le CRO employait huit chercheurs agricoles ÉTP et le LANADA trois. La coopération bilatérale a toujours joué un rôle important dans la R&D agricole en Côte d'Ivoire. S'il est vrai qu'au fil des années, des établissements d'État ivoiriens ont progressivement remplacé les agences françaises de recherche précédemment implantées dans

## ASTI Website Interaction



L'abrégé sur la Côte d'Ivoire qu'ASTI a publié en 2003 présente une description plus détaillée des changements institutionnels affectant la recherche agricole ivoirienne. Cf. [asti.cgiar.org/pdf/cote\\_d-ivoire\\_cb4\\_fr.pdf](http://asti.cgiar.org/pdf/cote_d-ivoire_cb4_fr.pdf).



Les ensembles de données de base peuvent être téléchargés en se servant de l'outil informatique ASTI que vous trouverez à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/data](http://asti.cgiar.org/fr/data).



Cette fiche de synthèse présente des données globales ; des tableaux et des graphiques montrant une information plus détaillée sont affichés à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/cote-divoire/datatrends](http://asti.cgiar.org/fr/cote-divoire/datatrends).

[www.asti.cgiar.org/fr/cote-divoire](http://www.asti.cgiar.org/fr/cote-divoire)

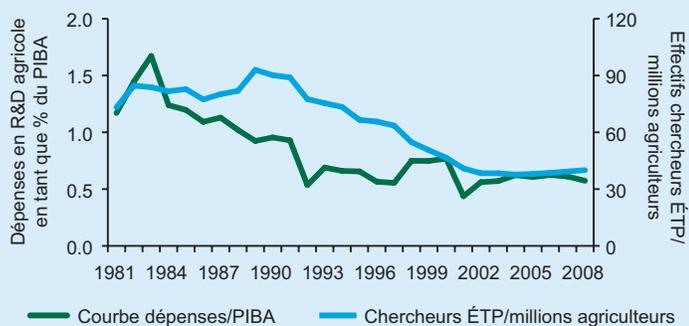
le pays, le Centre suisse de recherches scientifiques (CSRS), quant à lui, continue de poursuivre ses activités de recherche en Côte d'Ivoire jusqu'à ce jour. Le CSRS joue un rôle prépondérant dans les recherches sur la sécurité alimentaire et sur la biodiversité. La plupart de ses chercheurs sont des ivoiriens ; les chercheurs étrangers viennent d'autres pays africains ou bien d'Europe (la plupart sont des Suisses ou des Allemands). Depuis la fin de la crise sociopolitique, le CSRS a connu une forte croissance en termes de capacité. En 2008, il regroupait au total une cinquantaine de chercheurs et de doctorants africains en tant qu'employés permanents ou associés temporaires : en termes d'ÉTP agricoles, on estimait l'effectif total à 10.

On note depuis les années 90, un accroissement progressif de la part de R&D agricole assumée par le secteur ivoirien de l'enseignement supérieur. Les principales institutions d'enseignement supérieur agricole sont l'Université de Cocody-Abidjan (UCA), l'Université d'Abobo-Adjamé (UAA) et l'École Supérieure Agronomique (ESA) de Yamoussoukro. Leur effectif combiné d'enseignants-chercheurs engagés dans des recherches à caractère agronomique a augmenté, en passant de 16 ÉTP en 2000 et à 21 ÉTP en 2008. Leurs activités de recherche sont principalement axées sur la création variétale et la technologie alimentaire ; elles portent également sur le transfert de technologies aux producteurs.

En Côte d'Ivoire le secteur privé assume un rôle de commanditaire : il accorde un soutien financier important à la R&D agricole, mais il intervient peu ou à peine au niveau de l'exécution de la recherche. On estime qu'en 2008, les chercheurs engagés dans le domaine de l'agriculture et employés dans les entreprises privées ne représentaient que 3 % de l'effectif total (public et privé) du pays.

En 2008, les scientifiques femmes constituaient 13 % de l'effectif de recherche agronomique de la Côte d'Ivoire (ASTI-CNRA 2009). Bien que très faible, ce taux de participation féminine marque néanmoins un progrès par rapport au taux de 8 % enregistré en 2001 (Stads et Beintema 2003). Le rapport moyen de l'effectif de soutien par chercheur était de 14,3 en 2008 ; le taux se décompose comme suit : 2,6 pour la catégorie des techniciens, 2,1 pour les employés administratifs et 9,6 pour la catégorie « autre personnel de soutien » (manœuvres, gardiens, chauffeurs, etc.) (ASTI-CNRA 2009). En comparaison avec d'autres pays africains, le taux de la catégorie « autre personnel de soutien » est relativement élevé, ce qui est notamment dû au fait que de

**Figure 3—Intensité des dépenses et des capacités afférentes à la recherche agricole, 1981–2008**



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI-CNRA 2009 ; Stads et Beintema 2003 ; FAO 2009 ; et Banque mondiale 2009.

## ASTI Website Interaction

-  Vous trouverez la liste des 3 organismes gouvernementaux, de l'organisme bilatéral et des 8 établissements d'enseignement supérieur mentionnés dans ce rapport à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/cote-divoire/agencies](http://asti.cgiar.org/fr/cote-divoire/agencies).
-  Une liste des définitions (des notions PPA et ÉTP et d'autres méthodes appliquées par ASTI) se trouve à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/methodology](http://asti.cgiar.org/fr/methodology).
-  L'essentiel des données présentées dans cette fiche provient d'enquêtes. Certaines données ont été puisées à des sources secondaires ou bien résultent d'estimations. Pour en savoir plus sur la couverture, visitez [asti.cgiar.org/fr/cote-divoire/datacoverage](http://asti.cgiar.org/fr/cote-divoire/datacoverage).
-  D'autres ressources en information afférentes à la R&D agricole en Côte d'Ivoire peuvent être consultées à [asti.cgiar.org/fr/cote-divoire](http://asti.cgiar.org/fr/cote-divoire).

[www.asti.cgiar.org/fr/cote-divoire](http://www.asti.cgiar.org/fr/cote-divoire)

nombreux employés du CNRA ne se consacrent pas uniquement à la recherche mais participent également à des activités de production (de cacao ou café) menées dans les exploitations agricoles du centre.

Le total des dépenses publiques en tant que pourcentage du produit intérieur brut agricole (PIBA) est un indicateur courant des investissements réalisés dans la recherche, qui permet de placer les dépenses consacrées à la R&D agricole d'un pays dans un contexte comparable au niveau international. En 2008, la Côte d'Ivoire investissait 0,57 dollar pour chaque 100 dollars du PIBA (cf. figure 3). Même s'il est en baisse progressive depuis les années 80, le ratio ivoirien d'intensité de la recherche agricole se situe toujours parmi les taux les plus élevés enregistrés en Afrique de l'Ouest. Le nombre de chercheurs ÉTP par exploitant agricole suit une tendance similaire. En 2008, la Côte d'Ivoire comptait 40 chercheurs pour chaque million de producteurs, ce qui représente également un ratio plus bas par rapport aux années 80 et 90.

## STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE

Depuis 1992, le gouvernement ivoirien œuvre à la réalisation d'une réforme du système des services agricoles au travers du PNASA, projet d'envergure réalisé avec le concours des partenaires au développement dont principalement la Banque mondiale. Lancée dans le cadre d'une politique d'ajustement structurel, cette initiative devait corriger certaines faiblesses qu'une analyse préalable avait mises en évidence. Le PNASA s'était fixé comme objectif à moyen et à long terme de mettre

en place des systèmes de recherche et de vulgarisation viables et orientés vers la demande ; les bénéficiaires contribueraient de manière significative au financement des services tandis que le gouvernement mettrait l'accent sur le renforcement des compétences et sur la fourniture des services publics (Doumbia 2009). Sa mise en œuvre fut planifiée en deux temps, sous la forme de deux projets : PNASA I et PNASA II.

La restructuration des services de vulgarisation agricole et de recherche a été finalisée en 1998 et donna lieu à la création de l'Agence nationale de développement rural (ANADER) et du CNRA. L'Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) fut également créée en 1998 et le FIRCA fut établi à la fin de l'année 2002. À l'origine, le PNASA II avait été conçu comme un programme à long terme, étalé sur 11 ans, mais suite au coup d'État de décembre 1999, la Banque mondiale, principal bailleur de fonds, se retira du projet. Cette suspension d'aide causa d'importantes difficultés de trésorerie tant à l'ANADER qu'au CNRA. La conjonction d'une diminution drastique des financements et de la crise sociopolitique qui secoue le pays depuis 2002 réduit significativement l'impact de ces deux structures sur le monde agricole ivoirien.

Le secteur privé est entré en scène pour assumer un rôle dans le fonctionnement du CNRA et de l'ANADER en devenant actionnaire de ces deux structures. Sa participation se manifeste par sa présence au sein de différents conseils d'administration, ainsi que par l'importance du poids de son financement au niveau de l'orientation stratégique et du fonctionnement des programmes. L'ampleur de l'influence qu'exerce le secteur privé ivoirien sur l'établissement des priorités et sur le financement de la R&D agricole est unique en Afrique.

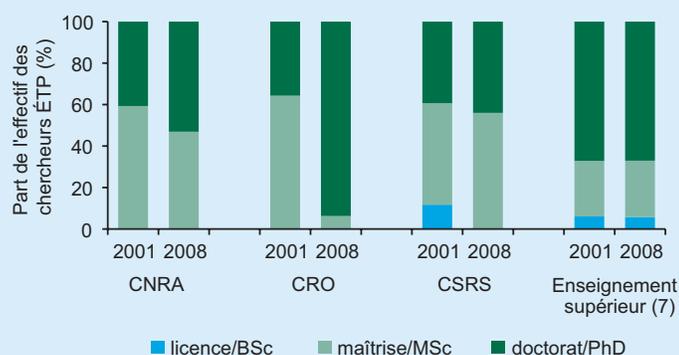
## QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE RECHERCHE ET FORMATION

Les qualifications moyennes des chercheurs agricoles ivoiriens se sont nettement améliorées depuis le tournant du millénaire. En 2008, 99 % des chercheurs agricoles ÉTP actifs en Côte d'Ivoire avaient un niveau de formation de troisième cycle et 57

% étaient titulaires d'un doctorat (cf. figure 4). À ce niveau, les femmes demeurent fortement sous-représentées : le CNRA, en 2008, ne comptait que trois femmes parmi ses 43 titulaires d'un doctorat (ASTI-CNRA 2009). Par ailleurs, on note que le taux de chercheurs titulaires d'un doctorat beaucoup est plus élevé (67 %) au sein des établissements d'enseignement supérieur qu'au sein du CNRA. Ce dernier aspect est conforme aux tendances observées dans beaucoup d'autres pays africains. La Côte d'Ivoire étant un des pays francophones de la sous-région où les universités locales offrent des formations de doctorat en sciences agricoles, son pourcentage de chercheurs ayant achevé le troisième cycle est supérieur à celui des pays de la sous-région qui n'offrent pas de formation du même niveau. Parallèlement, la proportion de chercheurs ivoiriens ayant fait des études dans des universités étrangères est plus faible en Côte d'Ivoire que dans d'autres pays de la sous-région. En effet, la plupart des chercheurs agricoles ivoiriens ont achevé une formation dans un des trois établissements d'enseignement supérieur agricole du pays (UCA, UAA ou ESA). Au cours de la dernière décennie, l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le gouvernement suisse et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont contribué de manière importante au financement de la formation de plusieurs chercheurs du CNRA. De son côté, le CNRA affecte des ressources propres à la formation de ses chercheurs, y compris en finançant leur participation à des séminaires.

En 2009, l'âge moyen des chercheurs du CNRA se situait autour de 50 ans. Le vieillissement des chercheurs agricoles est une réalité dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et inquiète tout naturellement, les instances ivoiriennes. Afin de pallier progressivement au départ à la retraite des chercheurs âgés, le centre accorde un appui à la formation en assurant l'encadrement de plusieurs étudiants par des chercheurs du CNRA. Il favorise ainsi la création d'un vivier dans lequel il puisera ensuite en fonction de ses besoins de recrutement. On peut donc conclure que l'essentiel de la formation des futurs chercheurs du CNRA est assuré en Côte d'Ivoire même. Le CNRA ne s'adresse à

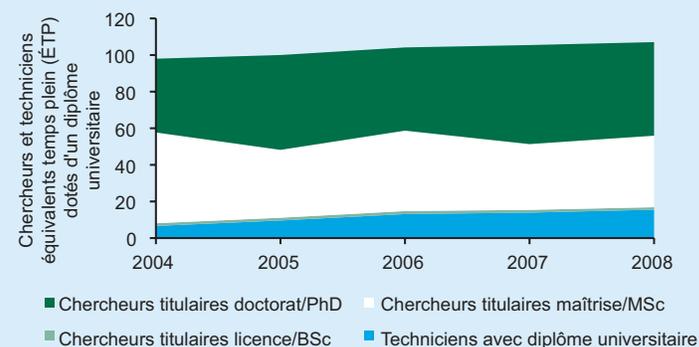
Figure 4—Niveau de qualification des chercheurs, par catégorie institutionnelle, 2001 et 2008



Sources : ASTI-CNRA 2009 ; Stads et Beintema 2003.

Note : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. Ces données ne couvrent que les chercheurs et excluent 4 techniciens ÉTP titulaires d'un diplôme MSc et 12 techniciens ÉTP titulaires d'un diplôme BSc employés aux organismes d'État et d'enseignement supérieur.

Figure 5—Tendances relatives aux effectifs chercheurs et techniciens avec un diplôme universitaire au sein des organismes d'État, 2004–2008



Source : ASTI-CNRA 2009.

l'étranger que pour des formations complémentaires destinées à des membres du personnel de recherche actif – des stages de courte durée dans des laboratoires spécialisés, par exemple. Ces recrutements progressifs de jeunes chercheurs couplés au départ à la retraite des plus anciens va permettre de réduire l'âge moyen des chercheurs d'ici quelques années.

Les qualifications moyennes des chercheurs au sein du CRO se sont rapidement améliorées au cours de la période 2001–2008. En 2008, le CRO employait 8 chercheurs ÉTP avec un doctorat, par rapport à 3 ÉTP en 2001. De nombreux chercheurs du CRO ont profité des formations doctorales financées par des bailleurs de fonds.

Comme indiqué précédemment, un grand nombre de techniciens avec un diplôme universitaire qui n'ont pas le statut officiel de chercheur sont également impliqués dans les protocoles de recherche. En 2008, le CNRA, le CRO et le LANADA employaient un total de 4 techniciens ÉTP titulaires d'une maîtrise/MSc et 12 techniciens ÉTP titulaires d'une licence/BSc (cf. figure 5). De 2004 à 2008, l'effectif total de techniciens avec un diplôme universitaire a augmenté en Côte d'Ivoire, surtout au niveau du CRO et du LANADA.

## TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT

### Catégories de coût

La répartition des budgets de recherche à travers les salaires, les frais de fonctionnement et les immobilisations influence l'efficacité de la R&D agricole, et des données détaillées sur les catégories de coûts ont donc été recueillies dans le cadre de l'étude actuelle. Pendant la période 2000–2008, les coûts salariaux représentaient plus de la moitié de l'ensemble des dépenses du CNRA, tandis que les frais de fonctionnement revenaient à 40 % du total et les immobilisations à 7 % (cf. figure 6). Les parts relatives des diverses catégories des coûts n'ont pas beaucoup fluctué d'une année à l'autre. Le CNRA se distingue des instituts nationaux de recherche d'autres pays ouest-africains par le fait que le gouvernement national n'assume pas l'intégralité de ses frais de salaire. En effet, le CNRA participe pour une bonne part au paiement des salaires de son personnel en y affectant des ressources propres. Malheureusement, les données sur la

répartition des coûts n'étaient pas disponibles pour les autres agences de recherche agricole ivoiriennes.

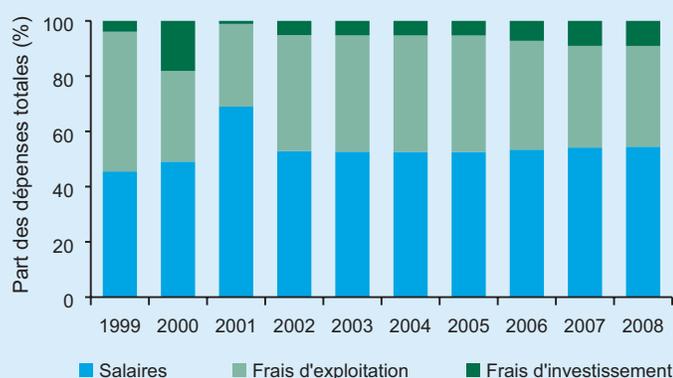
## Sources de financement

Au cours de la période 2000–2008, les principales sources de financement de la recherche agricole ivoirienne ont été les recettes publiques, les contributions du secteur privé et, dans le cas de certaines structures, les ressources propres issues de la vente de produits et de services. On note que depuis l'éclatement de la guerre civile, les partenaires de la coopération bilatérale et multilatérale au développement n'appuient plus la recherche du CNRA par des contributions financières à ses programmes ; ils ont seulement financé la formation de quelques chercheurs.

Comme évoqué précédemment, le gouvernement ivoirien a engagé une réforme du système des services agricoles, lancée en 1992 à travers le PNASA dont le budget se composait d'un prêt de la Banque mondiale et de contributions attribuées par le secteur privé et le gouvernement. La part de la Banque mondiale étant liée à l'allocation de l'État au titre de fonds de contrepartie, elle s'amorçait à mesure que le gouvernement éprouve des difficultés pour s'acquitter entièrement de son obligation. De plus, la Banque mondiale en vint à suspendre son aide à la Côte d'Ivoire entre octobre 2000 et février 2002, après que le régime militaire au pouvoir à l'époque eût manqué de régler des arriérés de paiement (Stads et Beintema 2003). Puis l'éclatement de la guerre civile en septembre 2002 entraîna la clôture définitive du PNASA (qui aurait dû durer jusqu'en 2010).

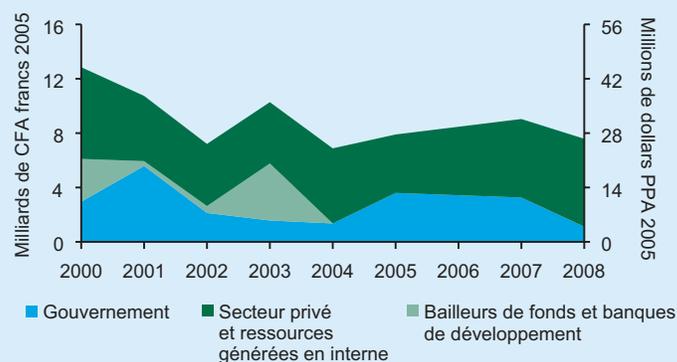
Malgré la stipulation initiale selon laquelle le gouvernement national est tenu de contribuer annuellement à hauteur de 40 % du budget total du CNRA, les contributions de l'État ne représentent qu'une part très limitée (15 % en 2008) des financements totaux du centre. Le gouvernement n'assume que certains frais de fonctionnement, le CNRA se charge de payer ses coûts salariaux en y employant des ressources générées en interne. Cette faible contribution du gouvernement provoque des tensions de trésoreries tout en rendant problématique la planification à long terme du CNRA. Certaines années, de grands écarts séparent les niveaux de dépenses et de financement : ils apparaissent lorsque le gouvernement ne débourse pas les sommes budgétisées au début de l'année, ou bien en diffère le paiement. Pour alléger le

Figure 6—Dépenses du CNRA par catégorie des coûts, 1999–2008



Sources : ASTI–CNRA 2009 ; Stads et Beintema 2003.

Figure 7—Les sources de financement du CNRA, 2000–2008



Sources : ASTI–CNRA 2009 ; Stads et Beintema 2003

Note : la contribution des bailleurs de fonds inclut les salaires des ressortissants étrangers détachés au CNRA au début des années 2000.

fardeau du CNRA et lui permettre un fonctionnement minimum, le gouvernement a introduit quelques incitations fiscales artificielles. Ainsi, par exemple, il accorde au CNRA le droit de différer le paiement de la taxe de valeur ajoutée (TVA) sur les biens d'équipement (tels que les ordinateurs, voitures, etc.) ainsi que de certaines taxes sur les salaires. Il reste à voir si de telles mesures demeureront applicables et pour combien de temps.

Or il convient de noter que, malgré les versements différés ou les annulations des contributions de l'État et malgré les troubles sociopolitiques qui ont provoqué une fin précipitée du PNASA II, le financement de la recherche au CNRA est resté relativement stable ces dernières années. Cette réalité est en partie attribuable au fait que le CNRA tire une bonne partie de son financement des cotisations d'organisations de producteurs (filières) par le biais du FIRCA (cf. figure 7). Il s'agit là d'un système de financement de la recherche agricole qui constitue un cas unique en Afrique et dont l'efficacité pourrait être plus grande si le gouvernement national s'acquittait des obligations auxquelles il a souscrit, en payant sa part à des intervalles réguliers.

Pour la plupart des années 60, 70 et 80, le CRO avait pour principal bailleurs de fonds l'ancien Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer (ORSTOM). Or au cours des années qui suivirent et en particulier de 1996 à 2001, on assista au déclin de l'aide financière de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), successeur de l'ORSTOM, qui coïncida avec un départ massif du personnel expatrié français quittant le CRO. Depuis 2001, on note à la fois une forte variabilité des niveaux des concours financiers, de même qu'une tendance à la baisse des financements, toutes sources confondues. Pour la période 2007–2009, le budget global du CRO se situait autour de 950 millions de francs CFA. La part des conventions (surtout de l'Union européenne), reste inférieure à 10 %. Bien que les programmes de recherche des établissements d'enseignement supérieur sont budgétisés chaque année, les enveloppes budgétaires restent faibles et la liquidité difficilement mobilisable ce qui rend les budgets difficiles à exécuter.

## Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles

La création du FIRCA en 2002 constitua l'étape ultime des réformes engagées dans le cadre de la restructuration des services de vulgarisation et de recherche agricole entamée. C'est un organisme de financement des programmes de fourniture de services agricoles dans tous les secteurs de production végétale, forestière et animale. Les services agricoles dont il s'agit sont la recherche agricole, la vulgarisation et le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations professionnelles agricoles. Le mécanisme de financement du FIRCA consiste en une participation financière non seulement de l'État mais aussi de tous les producteurs : cette dernière partie repose sur le prélèvement de cotisations professionnelles, qui est effectué au sein des filières de production (telles que la filière café cacao, la filière hévéa et la filière avicole). Les ressources ainsi générées servent à financer les programmes de services agricoles mentionnés précédemment.

La gestion des ressources du FIRCA est confiée aux producteurs qui forment la majorité au sein d'une filière donnée. Un taux d'au moins 75 % des cotisations professionnelles réalisées par un secteur de production donné est affecté au financement de programmes au bénéfice du secteur de production concerné. Le solde est consacré principalement

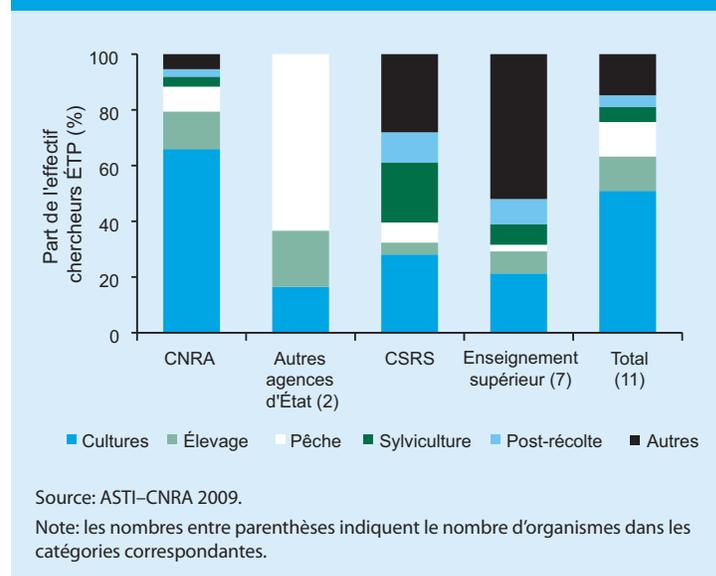
à la solidarité, seule une part marginale est réservée au fonctionnement du FIRCA. La caisse de solidarité sert à financer des programmes des secteurs de production dont le volume de cotisation est faible ou bien dont la structure est peu propice au prélèvement d'une cotisation. Le règlement du FIRCA stipule la constitution d'une réserve financière en prélevant une somme donnée sur les ressources annuelles du fonds (FIRCA 2010).

De juin 2004 au décembre 2008, un montant total de 19,4 milliards de francs CFA (en prix courants) a été mobilisé par les filières, dont 14,8 milliards pour les programmes et 4,6 milliards pour les charges d'administration. Sur cette période, 124 projets ont été exécutés dont 20 en 2006, 49 en 2007 et 55 en 2008. 12,3 milliards de francs CFA ont été engagés pour l'exécution des projets de filières. Les ressources des programmes proviennent pour 2 % de l'État et pour 98 % des filières agricoles. Les cotisations versées par les filières café cacao, hévéa et palmier à huile représentaient 91 % du total de toutes les cotisations professionnelles en 2008 (FIRCA 2009). Or, si d'une part on enregistre des progrès significatifs au niveau tant de la mobilisation des cotisations professionnelles que de l'exécution des projets, on constate aussi un certain nombre de difficultés liées au fonctionnement des services au sein de la direction exécutive du FIRCA, à l'engagement des acteurs et aux filières (FIRCA 2009). Notamment la délocalisation hors du territoire national de la plupart des partenaires au développement, conséquence de la crise sociopolitique que traverse la Côte d'Ivoire, continue d'être un handicap majeur pour le FIRCA (FIRCA 2010).

## ORIENTATION DE LA RECHERCHE

La ventilation des ressources entre les différents axes de recherche représentant une décision de politique générale importante, des informations tirées d'enquêtes détaillées ont été rassemblées sur le nombre de chercheurs ÉTP travaillant sur des produits ou des thématiques spécifiques. En 2008, plus de la moitié des chercheurs agricoles ivoiriens effectuaient des recherches sur les cultures ; 12 % des recherches concernaient la pêche, 12 % l'élevage, 5 % la sylviculture et 4 % les activités post-récolte (cf. figure 8). La catégorie « autre » comprenait la sécurité alimentaire, la socio-économie et les ressources naturelles.

Figure 8 — Répartition des ressources entre les principales filières en 2008



Le cacao, le coton et le riz sont les cultures les plus étudiées en Côte d'Ivoire : en 2008, la recherche sur chacune de ces cultures absorba 7 % des ressources consacrées à la recherche agronomique et zootechnique du pays. Parmi les autres cultures importantes, on relève le palmier à huile (6 %), les bananes et bananes plantains (5 %) et le café (5 %) (cf. tableau 2). Dans le domaine de l'élevage, on relève comme produit principal le porc qui représentait 5 % des ressources agronomiques et zootechniques des agences de R&D agricoles du pays.

**Tableau 2—Distribution des recherches agronomiques et zootechniques par produit principal, 2008**

	CNRA	LANADA	CSRS	Enseignement supérieur (2)	Total (5)
Shares of FTE researchers (%)					
<b>Cultures</b>					
Cacao	5,7	30,3	—	5,1	7,0
Coton	7,9	—	—	3,6	6,9
Riz	6,9	—	—	15,0	6,6
Palmier à huile	6,8	—	—	2,8	5,9
Banane et banane plantain	5,7	—	—	2,4	4,9
Café	4,5	14,7	—	—	4,7
Légumes	3,4	—	11,1	21,4	4,4
Ignames	3,4	—	22,3	1,6	3,9
Autres cultures	38,7	—	53,3	21,2	36,0
<b>Élevage</b>					
Porcins	3,4	25,0	—	—	4,5
Moutons et chèvres	3,4	18,7	—	—	4,1
Volaille	3,4	6,3	—	10,6	3,8
Bovins	3,4	5,1	6,7	—	3,5
Produits laitiers	3,4	—	6,7	—	3,2
Autres animaux	—	—	—	16,4	0,8
<b>Total cultures et élevage</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ASTI-CNRA 2009.

Notes : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. Le CRO et cinq établissements d'enseignement supérieur n'étaient pas impliqués dans la recherche agronomique ou zootechnique.

## CONCLUSION

Au cours des années 90, la recherche agricole en Côte d'Ivoire connut d'importants changements avec le lancement du PNASA, projet en grande partie financé par un prêt de la Banque mondiale et qui aboutit à la création du CNRA. Le coup d'État de décembre 1999 et le déclenchement de la guerre civile en 2002, au cours de laquelle le CNRA perdit bon nombre de ses structures de R&D dans les zones CNO, eurent pour conséquences le retrait de la Banque mondiale et la clôture précoce du PNASA. Ces événements ont eu un impact négatif sur le financement du CNRA, structure semi-privée dont le financement devrait être assumé par le gouvernement national (40 %) et par le secteur privé (60 %). En réalité, le gouvernement éprouve beaucoup de difficultés à remplir ses engagements : en 2008, il n'assuma que 15 % des dépenses du CNRA. Le secteur privé, à travers le FIRCA, et la vente des biens et des services se chargeaient du reste. L'incertitude quant au financement de l'État rend difficiles les opérations quotidiennes et la planification à long terme du CNRA. Malgré ces problèmes, le niveau du financement du CNRA s'est révélé relativement stable au cours de ces dernières années.

Le FIRCA est un système de financement unique et exemplaire en Afrique. Il a amélioré la recherche axée sur la demande et son mécanisme de solidarité permet de garantir la disponibilité de fonds de recherche pour appuyer certains secteurs de production dont le volume de cotisation est faible. En outre, la recherche agricole ivoirienne n'est pas fortement dépendante de larges sommes provenant de bailleurs de fonds. Cela signifie que ses priorités de recherche sont moins dictées de l'extérieur, ce par rapport à la situation de nombreux autres pays en Afrique de l'Ouest.

La capacité de R&D agricole de la Côte d'Ivoire est très hautement qualifiée, mais en ne comptant que 122 chercheurs agricoles ÉTP (et 16 techniciens ÉTP avec un diplôme universitaire) en 2008, elle présente un niveau global relativement faible par rapport à bien d'autres pays de la sous-région. Cela ne constitue pas nécessairement un motif de préoccupation parce que le statut d'institut semi-privé a permis au CNRA de rationaliser ses activités et sa structure organisationnelle : il réussit à maximiser les résultats en investissant moins de ressources et évite de se retrouver avec un personnel en surnombre. En dépit de la guerre civile et des problèmes de financement, la recherche agricole ivoirienne, notamment celle menée par le CNRA, se range parmi les systèmes de recherche agricole les plus performants et innovateurs d'Afrique.

## NOTE

<sup>1</sup> Les données financières sont également disponibles en monnaies locales courantes, ou en dollars américains constants de 2005, dans l'outil informatique ASTI ([www.asti.cgiar.org/fr/data](http://www.asti.cgiar.org/fr/data)).

## RÉFÉRENCES

ASTI-CNRA (Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles et Centre national de recherche agronomique). 2009. Enquête ASTI (Agricultural Science and Technology Indicators). Enquêtes inédites. Washington D.C. et Abidjan.

Banque mondiale. 2009. *World development indicators 2009*. Washington, D.C.

Doumbia, S. 2009. *Renforcement des services d'appui aux producteurs. Programme régional d'investissement agricole pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP). Thématique 2: Développement durable des exploitations agricoles*. Dakar: CORAF / WECARD.

FIRCA (Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles). 2009. *Rapport annuel 2008*. Abidjan.

\_\_\_\_\_. 2010. Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles. <[www.firca.ci](http://www.firca.ci)>. Consulté mai 2010.

Stads, G. J. et N. M. Beintema. 2003. *La Côte d'Ivoire*. Abrégé de l'ASTI No. 4. Washington, D.C. et La Haye : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Service international pour la recherche agricole nationale.

### IFPRI-ROME

L'action de recherche sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI) c/o ESA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italie

Téléphone : +39-06-570.53192 / 56334 • Skype : ifprihomeoffice

Télécopie : +39-06-570.55522 • E-mail : [asti@cgiar.org](mailto:asti@cgiar.org)

[www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)



*Sous les auspices de*

**L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES**

2033 K Street, N.W • Washington, DC 20006-1002, États-Unis

Téléphone : +1-202-862.5600 • Skype : ifprihomeoffice

Télécopie : +1-202-467.4439 • E-mail : [ifpri@cgiar.org](mailto:ifpri@cgiar.org)

[www.ifpri.org](http://www.ifpri.org)

L'IFPRI se range parmi 15 centres de recherche agricole dont les principaux financements proviennent de gouvernements nationaux, de fondations privées, ainsi que d'organisations régionales et internationales (en majorité membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), voir [www.cgiar.org](http://www.cgiar.org).

Le CNRA est le principal organisme de recherche agricole en Côte d'Ivoire. Il a été établi en 1998 comme organisme semi-privé. Son vaste mandat englobe les recherches agronomiques, zootechniques, sylvicoles, post-récolte et socioéconomiques. Pour en savoir plus, visitez le site web du CNRA à l'adresse <http://www.cnra.ci>.

L'action de recherche ASTI qui étudie les indicateurs de la science et de la technologie agricoles recueille, traite et diffuse des données sur les développements institutionnels, les investissements et les ressources humaines appuyant la R&D agricole dans les pays en développement. Géré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le projet ASTI se réalise à travers des collaborations menées avec de nombreuses agences nationales et régionales, ainsi que sous la forme d'alliances avec des institutions internationales. Il est généralement admis que ce projet, qui bénéficie du soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que de contributions complémentaires de la part de l'IFPRI, constitue la source d'information qui fait autorité pour ce qui a trait au financement et à la structure de la R&D agricole dans le monde entier. Pour en savoir plus, visitez le site web ASTI ([www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)).

Les auteurs remercient les 12 agences ivoiriennes qui ont participé à l'enquête ASTI. Sans leur engagement, la présente publication n'aurait pas été possible. Les auteurs remercient également Michael Rahija de son assistance aux travaux de recherche et Nienke Beintema des commentaires qu'elle a livrés sur une version préliminaire du rapport. L'équipe ASTI tient à reconnaître avec gratitude l'appui généreux de la Fondation Bill & Melinda Gates.

Copyright © 2010 Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Centre national de recherche agronomique. Des sections de ce rapport peuvent être empruntées sans l'obtention d'une permission formelle, à condition que l'IFPRI et le CNRA soient cités comme la source. S'adresser à [ifpri-copyright@cgiar.org](mailto:ifpri-copyright@cgiar.org) pour demander la permission de réimprimer ce document.

Cette Note de pays a été rédigée dans le cadre du programme ASTI. Son contenu n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques de l'IFPRI et CNRA.